



CSASD du 5 septembre 2024 Déclaration liminaire de la FSU

Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD,

Comment envisager une rentrée sereine dans le contexte politique inédit que nous vivons aujourd'hui ? Qui aurait pu croire qu'au lendemain des élections législatives, il y a maintenant deux mois, nous ferions la rentrée sans gouvernement, avec une ministre de l'éducation démissionnaire ? En rejetant catégoriquement toute idée d'un gouvernement issu du groupe majoritaire à l'Assemblée nationale, le Président de la République, seul responsable de la situation, refuse de reconnaître le résultat des législatives. Ce déni démocratique, particulièrement inquiétant, est sans précédent.

Pour la FSU, l'Ecole publique doit constituer la première grande cause nationale capable de rassembler une majorité qui s'accorde sur son importance décisive. Il est impensable que, sous couvert d'une prétendue stabilité qui a été rompue par le Président lui-même, des manoeuvres délétères visent à nier la nécessité d'un plan pluriannuel d'investissement, financé à la hauteur de ses enjeux. L'Education ne peut pas être guidée par un objectif d'économie budgétaire. Dès l'automne, une loi de finances (à la hauteur des enjeux et garantissant un budget largement suffisant pour le service public d'éducation) doit être votée, afin de rendre à l'Ecole le temps long dont elle a besoin. Temps long qui n'est pas celui du politique et des ambitions personnelles des ministres qui se succèdent. L'école a toujours fait front pour la République. Aujourd'hui, il est temps que la République et ses élus fassent front pour l'école.

Car l'école est arrivée à un point de bascule, pour ne pas dire de rupture, et il est urgent de lui donner les moyens de remplir ses missions en prenant des mesures rapides et concrètes : baisse des effectifs généralisée, recrutement d'enseignantes et d'enseignants, recrutement d'AESH à la hauteur des notifications MDPH, création de postes pour assurer le remplacement de toutes les absences, ouverture de postes et de formations pour l'aide aux élèves en difficulté, mise en place d'une inclusion adaptée des élèves en situation de handicap, augmentation du temps de décharge de direction d'école, revalorisation des carrières permettant en particulier le recrutement de personnels médico-sociaux, PSY-EN, etc...

Concernant la carte scolaire départementale 2024, si nous actons positivement les mesures provisoires d'ouvertures présentées en cette rentrée, sans aucune fermeture en parallèle, pour la troisième année consécutive, le service public d'éducation du 1^{er} degré se verra globalement privé de postes dont il a réellement besoin pour fonctionner.

Le contexte de baisse démographique doit toujours bénéficier aux élèves et à l'école. Cela permettrait de rattraper le retard de l'école française par rapport à la moyenne européenne, en termes de taux d'encadrement, afin d'améliorer les conditions d'enseignement pour les élèves et de travail pour les personnels.

Et puisque la ministre démissionnaire a également longtemps évoqué la lutte contre les assignations dans sa circulaire et sa conférence de rentrée, la FSU dénonce la place de l'enseignement privé qui doit être sérieusement interrogée, lui qui engloutit déjà les deniers publics et bénéficie de plus en plus de subventions conséquentes, au-delà des obligations légales de la part des collectivités territoriales. En outre, comme la FSU le craignait, les établissements privés ont largement profité et même abusé du Pacte selon la note publiée par la DEPP en août.

Enfin, la politique éducative doit sérieusement prendre en considération le problème majeur du manque d'attractivité du métier d'enseignant. Les salaires et le niveau de vie des professionnel·les de l'Education doivent être reconsidérés de manière urgente.

Autre sujet d'importance en cette rentrée, la généralisation à tous les niveaux des évaluations nationales standardisées qui deviennent centrales dans leur scolarité des élèves et les pratiques enseignantes.

Ces évaluations construisent une école plus normative et sélective. Elles sont conçues pour rythmer toute la scolarité des élèves par des épreuves annuelles inutiles et insécurisantes. Les enseignant·es n'ont pas besoin de cette politique de l'évaluation, descendante, qui répond à une logique de tri des élèves. Ils et elles sont les spécialistes de leur métier et savent quelles sont les évaluations dont ils et elles ont besoin : celles qui aident à comprendre les procédures des élèves pour réguler les activités pédagogiques, celles qui permettent de juger des acquis antérieurs et permettent d'organiser les groupes de travail au sein de la classe, celles qui aident à construire sa pédagogie, en fonction d'un public sans cesse en évolution...

Les évaluations nationales constituent aussi un dangereux instrument de contrôle des pratiques enseignantes, et de remise en cause de la liberté pédagogique. L'école ne doit pas devenir une institution aux pratiques uniformisées imposées de façon verticale. Les enseignants et enseignantes doivent rester concepteurs et conceptrices de leur enseignement pour répondre au mieux aux besoins de leurs élèves, au sein de leurs classes. De plus, cette généralisation de l'évaluation standardisée à tous les niveaux inquiète particulièrement la FSU en ce qui concerne les conditions aggravées de travail des professeur·es des écoles, avec le contrôle et la pression auxquels ils et elles seront inévitablement soumis·es.

Pour toutes ces raisons, la FSU-SNUipp, avec l'ensemble des organisations syndicales du 1^{er} degré, réclame l'abandon des évaluations nationales standardisées obligatoires, l'arrêt des mécanismes de pression et de contrôle, le respect de la liberté pédagogique.

Sur ce sujet et d'autres revendications rappelées plus haut, la FSU-SNUipp, avec d'autres organisations syndicales, appelle nationalement les personnels à être en grève mardi 10 septembre pour faire entendre la nécessité d'abandonner totalement les mesures du choc des savoirs et d'exiger des moyens adéquats pour l'Ecole.